

Informations sur les cours de français au lycée

* Les différences par rapport à la 3^e

Le français, comme les autres disciplines enseignées au lycée, est très différent de ce que les élèves ont connu au collège. En effet, là où on attendait d'eux qu'ils sachent comprendre ce qu'ils lisent, et s'exprimer le plus clairement possible, on veut désormais qu'ils développent une réflexion approfondie. Il faut donc :

- savoir **écrire** correctement (syntaxe, orthographe...), car on considère tout ceci comme acquis
- **lire** avec relativement d'aisance, même si nous savons que tous nos élèves ne sont pas de grands lecteurs
- être prêt à s'exprimer à l'**oral** : les épreuves de français au bac comprennent une partie écrite et une partie orale, de même coefficient. Nous développons petit à petit cette compétence avec nos élèves.
- avoir une certaine **autonomie** dans le travail : ne pas se contenter de réponses courtes aux questions posées, chercher à comprendre ce qui se dit à travers les mots écrits, etc.

* Les exercices préparatoires au bac (dès la 2^{nde})

Les épreuves du baccalauréat conditionnent une partie de nos cours. En effet, dès leur entrée au lycée, les élèves ont deux ans pour se préparer à des épreuves exigeantes et très diverses. Ils feront donc l'apprentissage :

1/ Du **commentaire littéraire**, qui consiste à étudier un texte de très près, à en trouver les principaux enjeux et à expliquer les moyens littéraires utilisés par l'auteur pour produire l'effet souhaité sur ses lecteurs. Il en existe deux formes principales : le commentaire linéaire, adopté pour l'oral du BAC, et le commentaire composé, adopté pour l'écrit.

2/ De la **dissertation** sur œuvre, qui nécessite une très bonne connaissance des œuvres étudiées. **Pour information, un élève de 2^{nde} est supposé étudier de nombreuses œuvres complètes : deux romans ou récits en classe et un à lire à la maison, deux pièces de théâtre en classe et une à lire à la maison, ainsi qu'une œuvre poétique complète à découvrir, accompagnée de textes poétiques étudiés en classe, ainsi qu'une œuvre argumentative, accompagnée de divers documents étudiés en classe également. Il faut donc prévoir un rythme de lecture assez soutenu**, et se préparer à développer de plus en plus la réflexion.

3/ De la **contraction** de texte, exercice exigeant qui vise à réduire un texte d'environ mille mots à un texte qui n'en comporte que 250.

4/ De l'**essai**, qui est la suite du paragraphe argumenté que les élèves apprennent au collège : il faut exprimer une position et la défendre grâce à des arguments et des exemples, sur un sujet précis.

5/ De l'**oral**, à travers les exercices de commentaire de textes et celui de l'**entretien** sur une œuvre étudiée dans l'année.

6/ De la question de **grammaire**, qui vise à analyser une phrase ou un bout de phrase de manière rigoureuse et précise.

* L'ouverture culturelle

Les grandes catégories littéraires abordées sont les mêmes qu'au collège : poésie, théâtre, littérature argumentative et roman. L'histoire des arts reste présente en filigrane dans nos cours, et il nous arrive de proposer à nos élèves des études de film, des documents audio, des analyses de tableaux, et parfois même des sorties au théâtre.

* Après la 2^{nde}

Le français reste obligatoire en 2^{nde} et en 1^{ère}, à raison de 4h par élève dans la filière générale, et 3h dans la filière technologique. Les épreuves du bac ont lieu dès la fin de l'année de 1^{ère}, ce qui explique que les cours de français disparaissent du programme de Terminale.

Pour les élèves qui souhaitent développer leur profil littéraire, qui sont intéressés par l'histoire des idées et leur expression, par l'analyse des discours et de textes en tout genres, la spécialité HLP (Humanités Littérature et Philosophie) offre de belles perspectives, et peut se prolonger en Terminale.

S'il vous reste des questions ou des interrogations, n'hésitez pas à poser des questions à l'adresse mail suivante :

marie.gachet@ac-besancon.fr (coordinatrice de l'équipe de lettres).